

---

ces institutions, alors nous devrions oeuvrer plus activement, en coopération avec ces pays, à la mise en place d'aménagements orientés vers ces objectifs.

L'interdépendance des peuples est devenue un des clichés dont on se gargarise lors de dîners-causeries comme celui-ci. Et pourtant nous nous colletons aujourd'hui avec la réalité inexorable de cette interdépendance. Les pays de l'OCDE ne peuvent prétendre résoudre collectivement, à eux seuls, les problèmes du monde industrialisé, pas plus que les pays de l'OPEP ne peuvent prétendre résoudre les problèmes du monde pétrolier; et il en va de même pour le monde des céréales, le monde du minéral de fer, celui du café ou encore du cacao. Le Canada, comme tous les autres pays, fait partie de tous ces mondes, soit comme consommateur, soit comme producteur et souvent même à l'un et l'autre titre. C'est pourquoi le Gouvernement a entrepris une révision générale de ses relations économiques avec les pays en voie de développement; et il va sans dire que cette révision devrait tenir compte des rapports que nous entretenons avec d'autres régions industrialisées comme les États-Unis, l'Europe et le Japon, rapport qui sont eux-mêmes en pleine évolution.

Cette révision s'étendra à bien des domaines, en plus de l'activité de l'Agence canadienne de développement international, pour laquelle nous élaborons à l'heure actuelle de nouveaux critères de fonctionnement devant s'appliquer pendant les cinq années à venir. Elle portera sur la politique commerciale du Gouvernement: à la fois les modalités de notre participation aux négociations multilatérales qui sont en cours à Genève et les instruments de nos relations bilatérales avec les pays en voie de développement. Elle abordera aussi l'optique générale dans laquelle nous envisageons les accords internationaux sur le commerce de matières premières et de produits agricoles, les moyens utilisés pour rendre les techniques canadiennes accessibles aux pays en voie de développement et le cadre général à l'intérieur duquel les entreprises canadiennes participent à l'industrialisation du Tiers-Monde. Nous sommes évidemment à la recherche d'aménagements qui seront bénéfiques aux pays en voie de développement; mais nous recherchons aussi les aménagements qui seront les moins onéreux pour les Canadiens. Car si nous voulons cesser de miser trop exclusivement sur la relation d'aide pour accélérer le développement international, alors un facteur de mutualité plus important devra être introduit dans l'équation générale de nos rapports avec le Tiers-Monde. On nous demande de libéraliser l'accès à nos marchés pour les produits manufacturés des pays en voie de développement; mais si nous y consentons, il m'apparaît raisonnable que ces pays tiennent compte des intérêts des travailleurs des textiles du Québec, des petites usines des Maritimes et des agriculteurs des Prairies. On nous demande de faire en sorte que

---